

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2020_032

L'an deux mille vingt, le 9 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à AIX-EN-PEVELE sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 2 mars 2020, conformément à la loi.

OBJET :

Présents :

MM. Jean-Luc DETAVERNIER, Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Benjamin DUMORTIER, Bernard CORTEQUISSE, Eric MOMONT, Yannick LASSALLE, Jean-Michel DELERIVE, Sylvain CLEMENT, Mmes Joëlle DUPRIEZ, Nadège BOURGHELLE-KOS

COMMISSION N°2

POLITIQUE DE LA VILLE

Programmation annuelle du contrat de ville

MM. Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Alain DUTHOIT, Frédéric PRADALIER, Bernard ROGER, Pascal FROMONT, Amaury DUFOUR, Marion DUBOIS, Michel DUPONT, Yves OLIVIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Jean-Paul FRANCKE, Jean-Paul BEAREZ, Francis MELON, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Frédéric SZYMCZAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, MM. Thierry LAZARO, Didier WIBAUX, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Christian LEMAIRE, Alain DUCHESNE, Jean-Luc LEFEBVRE

Présents à l'ouverture de la séance :

Mme Anne DE BISSCHOP, MM. Olivier VERCRUYSE, Gérard NOCK, Alain BOS

Titulaires présents : 40

Ont donné pouvoir :

Suppléants présents : 4

M. Thierry BRIDAULT, procuration à M. Pascal FROMONT

Procurations : 3

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. M. Frédéric SZYMCZAK

Nombre de votants : 47

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, Mmes Marie-Hélène BACLET, Jeannette WILLOCOQ, M. Pierre CROXO,

Suppléants :

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacée par sa suppléante Mme Anne DE BISSCHOP

Mme Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant M. Olivier VERCRUYSE

M. Jean DELATTRE, remplacé par son suppléant M. NOCK

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Absents :

M. Benoit BRILLON

Secrétaire de Séance : Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 mars 2020

Délibération CC_2020_032

COMMISSION N°2
POLITIQUE DE LA VILLE
Programmation annuelle du contrat de ville

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence Politique de la ville,

Vu la délibération n°2015/194 du conseil communautaire en date du 29 juin 2015 relative à la signature du contrat de ville pour les années 2015-2020,

Vu la délibération n°CC_2017_119 du conseil communautaire du 26 juin 2017 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2017,

Vu la délibération n°CC_2018_097 du conseil communautaire du 28 mars 2018 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2018,

Vu la délibération n°CC_2019_075 du conseil communautaire du 25 mars 2019 relative à la programmation annuelle du contrat de ville pour 2019,

Vu la programmation annuelle du contrat de ville pour 2020,

Oui l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 47 votants)

- De valider la programmation annuelle du contrat de ville pour l'année 2020, telle que figurant en annexe de la présente délibération.
- D'autoriser son Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce programme d'actions.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

